



Commune d'Itteville (Essonne)

Conseil Municipal - Séance du 11 mai 2017



### DELIBERATION N°3

#### Actualisation des tarifs de Taxe Locale sur les publicités extérieures TLPE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les Articles L. 2333-6 et suivants ainsi que R. 2333-10 et suivants du code général des collectivités territoriales

Vu le courrier de la Préfète en date du 30 mars,

#### DELIBERE

**Article unique :** vote les taux suivants de TLPE à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques (de moins de 50 m <sup>2</sup> )	15,50 €
-Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques (de plus de 50 m <sup>2</sup> )	31,00 €
-Dispositifs publicitaires et pré-enseignes sur supports numériques (de moins de 50 m <sup>2</sup> )	46,50 €
-Dispositifs publicitaires et pré-enseignes sur supports numériques (de plus de 50 m <sup>2</sup> )	93,00 €
-Enseignes de moins de 12 m <sup>2</sup>	15,50 €
-Enseignes entre 12 m <sup>2</sup> et 50 m <sup>2</sup>	31,00 €
-Enseignes à partir de 50 m <sup>2</sup>	62,00 €

Vote à la majorité

Abstention : 2

Fait et délibéré les : jours, mois et an que dessus,  
Et ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme,

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 15.05.2017

Publication et notification du 17.05.2017

- Le Maire,
- Alexandre SPADA

